



QUOI FAIRE POUR VOUS PROTÉGER EN CAS D'ACCIDENT INDUSTRIEL MAJEUR?

Si l'alerte est donnée à la suite d'un accident industriel majeur, le mot d'ordre est de vous confiner à l'intérieur.



Réfugiez-vous rapidement dans le bâtiment le plus proche. Ne restez pas à l'intérieur d'un véhicule ou dehors.



Protégez-vous en fermant et en calfeutrants les portes et les fenêtres, et éloignez-vous en. **Éteignez la ventilation** pour empêcher un produit toxique d'entrer.



Informez-vous des consignes données par les autorités en allumant la radio et la télévision ou en consultant les médias sociaux.



Ne vous exposez pas aux risques et n'y exposez pas vos enfants. Si vos enfants sont à l'école, n'allez pas les chercher. Les consignes de sécurité seront appliquées par le personnel en place.



Ne téléphonez pas. Laissez les lignes libres pour que les secours s'organisent ou que les autorités puissent vous contacter. Composez le 911 en cas d'urgence uniquement.

Scénario d'accident industriel majeur à la station d'eau potable Chomedey impliquant du chlore gazeux

Le chlore est entreposé dans des cylindres de 907 kg. Les études d'impacts nous ont permis de déterminer quelles seraient les conséquences d'une fuite accidentelle majeure de l'un de ces cylindres.

Il pourrait en résulter une **zone de planification des mesures d'urgence de 1,4 km** à l'intérieur de laquelle un panache de gaz pourrait incommoder les personnes s'y trouvant.

Impacts potentiels sur la santé

Le seuil de détection olfactif du chlore dans l'air est de **0,08 partie par million (ppm)**. Les effets d'une surexposition aérienne (irritation des yeux et de la gorge) apparaissent toutefois lorsque cet élément est présent à environ **5 ppm**, soit bien après la perception de l'odeur.

Si vous avez une toux ou ressentez une forte irritation aux yeux ou à la gorge, contactez immédiatement le 911.

Pour plus d'informations sur le chlore, vous pouvez consulter le répertoire toxicologique sur le site de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) à l'adresse suivante :

www.cnesst.gouv.qc.ca
 sous Santé et sécurité du travail / La prévention / Répertoire toxicologique

Gestion des risques liés à un accident industriel majeur

STATION D'EAU POTABLE – CHOMEDEY



En collaboration avec les industries membres du comité mixte municipal-industriel (CMMI)



La Ville de Laval distribue une eau de qualité à ses 430 000 citoyens grâce à ses trois stations d'eau potable.

L'eau puisée dans les rivières ceinturant l'île Jésus contient naturellement divers microorganismes, dont certains susceptibles de porter atteinte à la santé si ingérés. Pour être propre à la consommation, l'eau brute doit donc être traitée et désinfectée avant d'être distribuée par le réseau d'aqueduc municipal.



Utilisation de chlore gazeux

Entre la rivière et le robinet, la désinfection se fait notamment en diffusant du chlore gazeux dans l'eau filtrée. Le chlore est un produit très fiable et efficace, et la concentration présente dans l'eau de consommation ne comporte aucun risque pour la santé des gens qui la boivent. Cependant, ce produit comporterait des risques pour les travailleurs et la sécurité publique s'il était libéré accidentellement dans l'air.

Pour cette raison, la Ville de Laval souhaite éliminer les risques à la source en installant des filtres pouvant absorber le chlore en cas de fuite.

Caractéristiques du chlore gazeux

- Plus lourd que l'air ambiant
- Couleur jaune verdâtre
- Très soluble dans l'eau
- Dégage une odeur caractéristique d'eau de Javel
- Irritant pour les yeux, la gorge et les poumons

Mesures de prévention et gestion des risques

La Ville de Laval accorde la plus grande importance à la sécurité de ses citoyens. Bien que le risque d'une fuite de chlore gazeux soit faible, différentes mesures sont mises en place pour limiter les impacts en cas d'accident.

- Programme d'implantation de laveurs de gaz (filtres absorbants) dans les trois installations de production d'eau potable de la Ville pour en limiter les rejets de gaz dangereux à moins de 0,5 ppm à l'extérieur;
- Détecteurs de fuites de chlore gazeux dans ses trois stations d'eau potable;
- Programme d'intervention d'urgence mis en place;
- Personnels qualifiés sur place et inspections régulières des équipements;
- Équipements de protection respiratoire disponibles sur place pour les techniciens en intervention.

Pour obtenir plus d'information

311 ou 450 978-6888 (de l'extérieur de Laval) / www.laval.ca

Référence concernant l'exposition aux produits toxiques

Centre antipoison du Québec
1 800 463-5060

En cas de doute sur votre état de santé

Info-Santé (811)

Composez le 911 en cas d'urgence uniquement

Abonnez-vous aux alertes de la Ville de Laval en cas d'avis importants ou de situations d'urgence

www.abonnement.laval.ca

Industries membres du CMMI

Arconic, Dyne-a-Pak, Gaz propane Monin inc., MAPEI, Produits Alimentaires Viau inc., Supérieur Propane et les trois stations d'eau potable de la Ville de Laval

🗨️ English version available upon request.